

Un fonds investi en **actions** de la **Zone Euro**

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



www.ci-es.org
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Univers d'investissement

Actions Euro

Performance annualisée 5 ans

14,62%

Encours

480 M €

Score de transition Energétique et Ecologique

Fonds : 1,07 Univers : 0,87
Objectif : Amélioration du score par rapport à l'univers d'investissement

Lutte contre le réchauffement climatique

29% de réduction des émissions de CO2 par rapport à l'univers d'investissement

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période l'indice de référence est 100% EURO STOXX 50
B : A compter du 1er septembre 2023, le benchmark sera 100% MSCI EMU

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 28/02/2025	3 mois 31/12/2024	1 an 28/03/2024	3 ans 31/03/2022	5 ans 31/03/2020	Depuis le 26/08/2003
Portefeuille	6,57%	-3,15%	6,57%	5,71%	33,54%	97,88%	221,02%
Indice	7,53%	-3,10%	7,53%	6,79%	39,95%	106,01%	-
Ecart	-0,96%	-0,05%	-0,96%	-1,08%	-6,41%	-8,13%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	9,90%	16,86%	-10,21%	24,65%	-1,77%	27,50%	-12,21%	11,84%	1,06%	8,60%
Indice	9,49%	20,30%	-8,64%	23,12%	-2,93%	28,46%	-12,75%	10,45%	2,73%	7,05%
Ecart	0,41%	-3,44%	-1,57%	1,53%	1,16%	-0,95%	0,54%	1,39%	-1,67%	1,55%

Indice de référence du fonds : 100% MSCI EMU

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

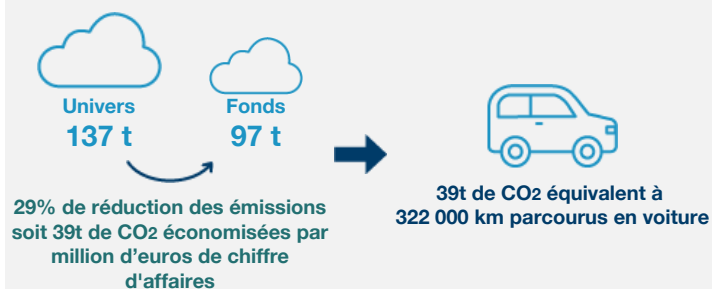
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	12,92%	14,89%	17,34%	19,01%
Volatilité de l'indice	12,48%	15,11%	17,81%	19,54%
Tracking Error ex-post	1,50%	2,54%	2,39%	2,08%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille, le gérant réalise le suivi d'indicateurs additionnels des entreprises dans lesquelles le fonds est investi. Sont ainsi sélectionnés les émetteurs les plus vertueux sur les critères suivants : sur le plan environnemental, l'« intensité carbone » et sur le plan social, les trois critères, « conditions de travail », « préservation de l'emploi » et « liberté syndicale et droit à la négociation ». Le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure note que son univers d'investissement sur ces quatre critères. L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est composé de 100% MSCI EMU. L'évaluation ESG du portefeuille se fait sur l'ensemble des titres, l'évaluation des critères additionnels est calculée uniquement sur les émetteurs privés.



ENVIRONNEMENT : Lutte contre le réchauffement climatique



Indicateur : émissions de CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires. Cet indicateur mesure la moyenne des émissions de gaz à effet de serre (ramenées en équivalent tonnes de CO₂) par unité de revenu des entreprises (million d'euros de chiffre d'affaires) (Source : Trucost)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,80% / 99,22%



SOCIAL : Conditions de travail



Indicateur : Définir une politique de santé, d'hygiène et de sécurité pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles tout en maintenant le niveau de connaissance des employés sur ce sujet. Mettre en place des comités de contrôle disposant de réelles prérogatives en impliquant les représentants du personnel

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 100,00% / 100,00%



SOCIAL : Préservation de l'emploi

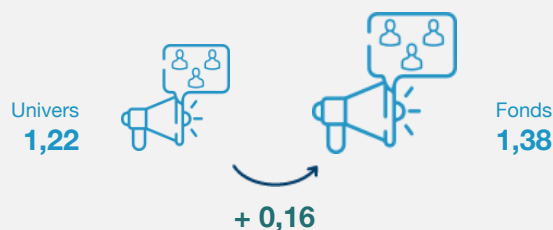


Indicateur : Créer les conditions d'un développement durable de l'emploi, promouvoir et assurer l'évolution des compétences des salariés en favorisant la formation. Anticiper les besoins d'emplois futurs en assurant le développement professionnel et le suivi individuel des carrières

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 100,00% / 100,00%



SOCIAL : Liberté syndicale et droit à la négociation



Indicateur : Respecter et promouvoir la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. Assurer et permettre l'existence d'instances représentant les salariés sans ingérence ou discrimination. Et adopter des mesures d'ajustement permettant de préserver l'emploi. Limiter les impacts négatifs sur les effectifs et l'économie locale par la mise en place de mesures d'accompagnement et de formation facilitant la reconversion professionnelle

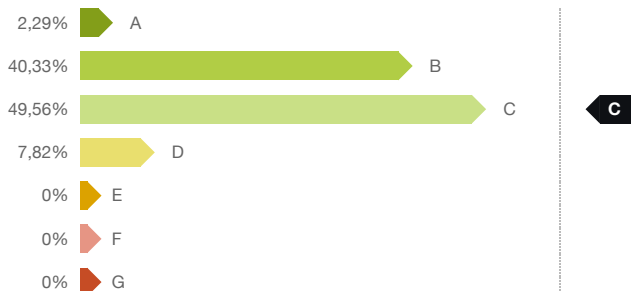
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 100,00% / 99,48%

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

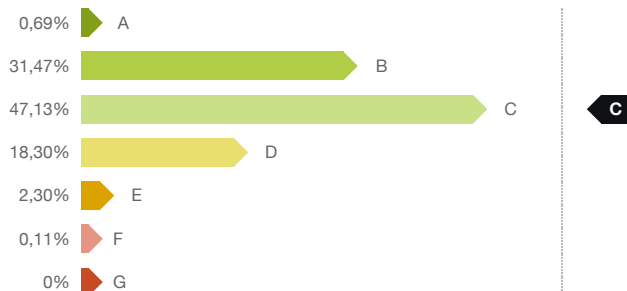
Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

	Fonds	Univers
Note ESG moyenne	C	C
Score ESG moyen	1,35	1,08
Cumul des meilleures notes (A+B+C)	92,18%	79,28%
Taux de couverture	100%	100%

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Équipe de gestion



Christophe Granjon

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Les perspectives pour l'économie américaine se sont détériorées, avec un risque de stagflation à court terme en raison des décisions de l'administration Trump, tandis que la Réserve fédérale continue d'adopter une approche prudente. En Europe, le plan de relance allemand et la poursuite des baisses de taux de la BCE améliorent les perspectives économiques. En Asie, la Banque du Japon maintient ses taux, tandis qu'en Chine, un plan visant à stimuler la consommation est annoncé en réponse aux impacts des tarifs américains. Les actions américaines ont sous-performé par rapport aux marchés européens et émergents, avec une contre-performance notable des "Sept Magnifiques". Les taux d'intérêt à long terme dans la zone euro ont augmenté, tandis qu'ils sont restés stables aux États-Unis. Parallèlement, le dollar a reculé face à l'euro, ce qui a favorisé l'or, tandis que le prix du pétrole continue de progresser.

La perspective d'une croissance économique américaine plus modérée, conjuguée à un rebond temporaire de l'inflation, a de nouveau pesé sur les performances des actions américaines, qui sous-performent par rapport au reste du monde, entraînant ainsi une baisse des indices mondiaux. En mars, le S&P 500 a enregistré une perte d'environ 6 %, tandis que les actions européennes n'ont reculé que de 4 % et que les marchés émergents ont affiché une hausse de 2 %.

Cette contre-performance s'explique par plusieurs facteurs : (1) un dégonflement des valorisations des "Sept Magnifiques", qui ont perdu près de 10 %, (2) une divergence de trajectoire entre la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE), et (3) les plans de relance en Allemagne et en Chine, qui améliorent les anticipations de bénéfices à court et moyen terme.

Par ailleurs, l'avalanche d'annonces parfois contradictoires de Donald Trump a généré une volatilité accrue, faisant grimper le VIX à 22 %. Les investisseurs ont ajusté leurs prévisions face aux nouveaux tarifs douaniers, ce qui a entraîné une chute du secteur automobile, notamment au Japon et en Corée. En réponse au risque d'un retrait américain d'Ukraine, les projets d'investissements massifs dans le réarmement de l'Europe, notamment le plan ReArm Europe de 800 milliards d'euros, ont soutenu le secteur de la défense.

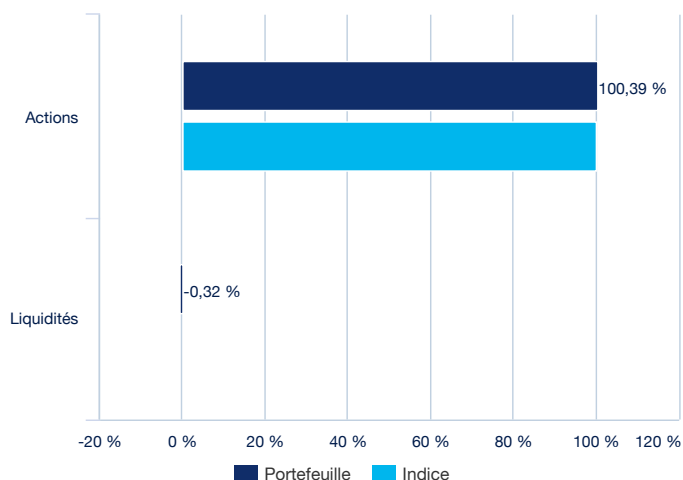
En mars, les marchés ont reculé avec notamment une baisse significative des marchés américains. La volatilité s'est accrue, en raison des nombreuses déclarations de Donald Trump concernant les droits de douane et le conflit Ukrainien. Malgré les dernières statistiques économiques aux États-Unis qui suggèrent une certaine résilience, les investisseurs se montrent de plus en plus nerveux face à la dégradation de indicateurs avancés. Les données pourraient bientôt pâtir des droits de douane annoncés, des réductions de dépenses et des licenciements effectués par le département de l'efficacité gouvernementale, ainsi que de la nette baisse de la confiance des entreprises et des consommateurs. Les marchés s'inquiètent d'un scénario stagflationniste représenté par un contexte de forte inflation et de croissance faible. Malgré une révision, à la baisse de la croissance attendue et à la hausse de l'inflation, le président de la banque centrale américaine s'est voulu rassurant quant aux craintes de récession. En zone Euro, les indicateurs économiques se sont stabilisés et les indicateurs de confiance ont progressé grâce à l'adoption par le parlement allemand d'un large plan de relance budgétaire en trois volets : exemption de la règle du frein à l'endettement pour les dépenses de défense au-dessus de 1 % du PIB, fonds de 500 Milliards d'euros sur 12 ans pour l'infrastructure et le climat, déficit structurel des régions allemandes réhaussé de 0 % à 0.35 %. Dans ce contexte de marché, les secteurs les moins sensibles aux droits de douane, la banque, l'assurance, les services aux collectivités, les télécommunications se sont bien comportés relativement aux secteurs les plus sensibles que sont les biens du secteur de la consommation discrétionnaire comme l'automobile ou le luxe. Au niveau de notre gestion, nous avons augmenté notre position sur le secteur de la défense et sur certaines valeurs qui devraient bénéficier du plan de relance allemand. Nous avons aussi renforcé notre pondération sur le secteur des télécommunications. A contrario, nous avons diminué le poids des valeurs pétrolières, des semi-conducteurs et de l'automobile. Nous avons aussi effectué des arbitrages intra-sectoriels dans l'industrie.

Le secteur de l'immobilier est un des secteurs essentiels de la transition énergétique, au même titre que l'énergie et les transports. Les entreprises immobilières sont aussi confrontées à d'énormes défis en raison de leur exposition aux risques climatiques, d'une réglementation croissante et d'une urbanisation rapide dans le monde entier (70 % de la population mondiale devrait vivre dans des villes d'ici 2050 selon l'ONU et la superficie totale construite devrait doubler avant 2060).

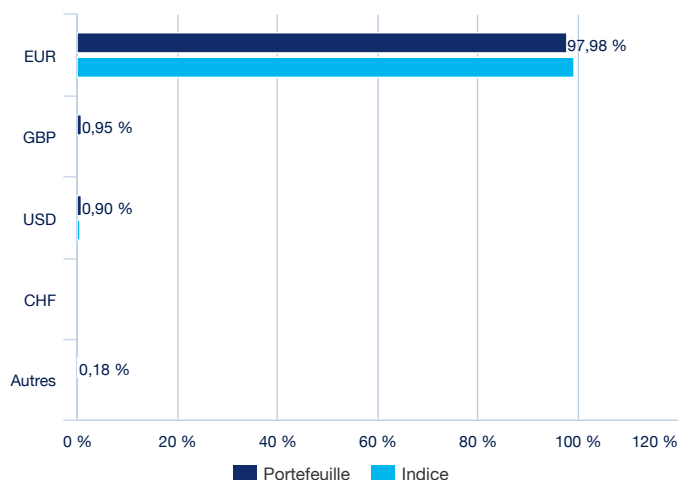
Le secteur a un rôle clé à jouer dans la décarbonation mondiale, car le secteur des bâtiments et de la construction est responsable au niveau mondial de 35 % de la consommation d'énergie, de 37 % des émissions de carbone, de 50 % de l'extraction de matériaux, de 33 % de la consommation d'eau et de 35 % des déchets générés et devrait voir son empreinte totale doubler d'ici 2060 selon le WGBC (World Green Building Council).

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

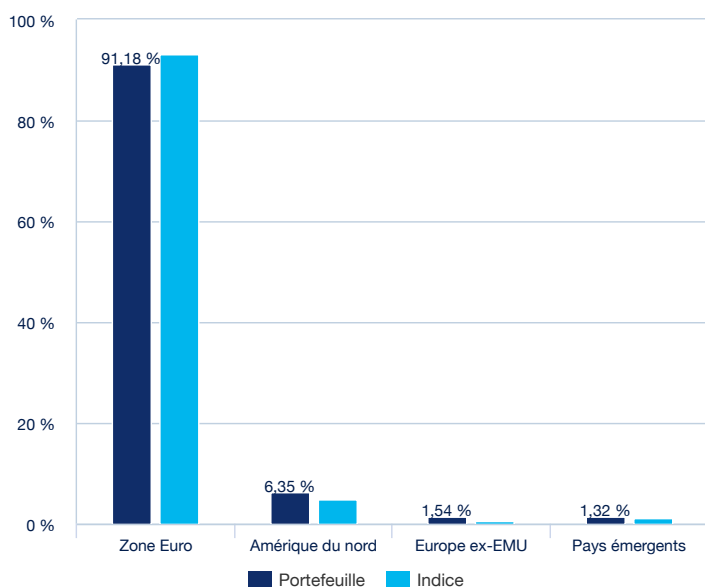


Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

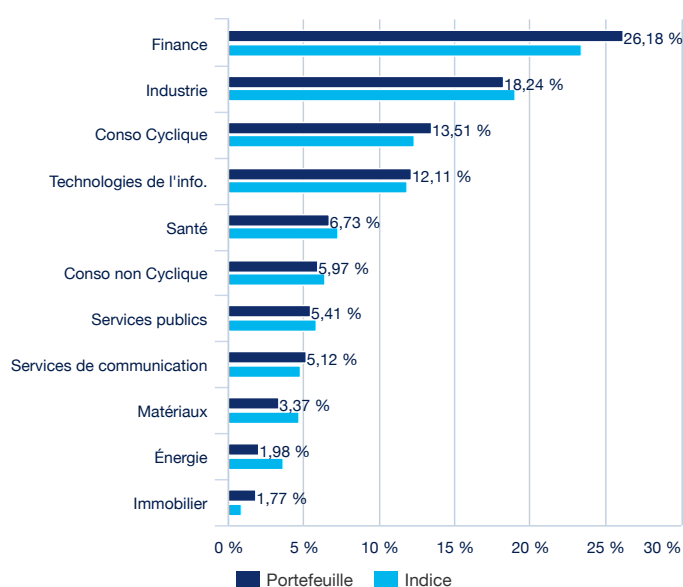


Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



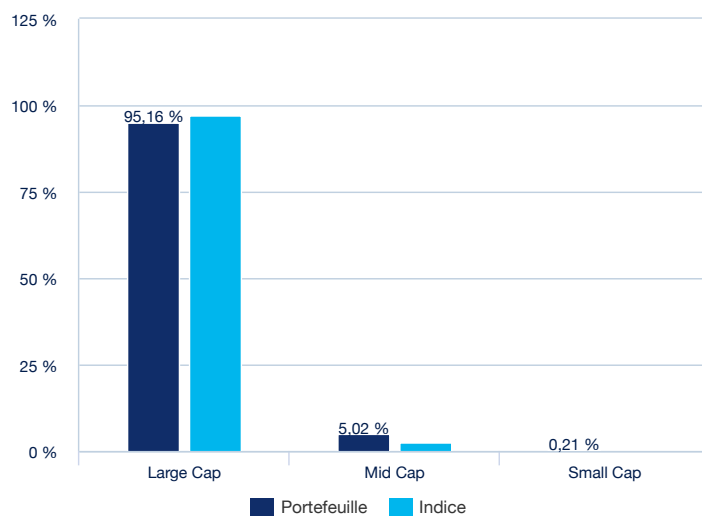
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Principales lignes actions (Source : Amundi)

	% d'actif
SAP SE	4,60%
ASML HOLDING NV	4,13%
SIEMENS AG	3,10%
SANOFI SA	2,82%
MUENCHENER RUECKVER GES MUENC	2,73%
DEUTSCHE TELEKOM AG	2,48%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,40%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	2,27%
INTESA SANPAOLO SPA	2,20%
UNICREDIT SPA	2,16%
Total	28,90%

Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Capitalisation boursière des entreprises détenues

Small Cap <= 2 Milliards d'Euros

Mid Cap entre 2 Milliards et 8 Milliards d'Euros

Large Cap > 8 Milliards d'Euros

Labels

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



Exclusions



Mines anti-
personnel



Bombes à
sous
munitions



Armes
chimiques



Armes
biologiques



Armes à
uranium
appauvri



Pacte
mondial



Armes
nucléaires



Charbon
thermique



Tabac



Hydrocarbures
non
conventionnels



Pays faisant
l'objet de
violations

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Oui**
Fonds Maître : **Amundi Euro Equity ESR**
Forme juridique : **FCPE**
Classification SFDR : **Article 8**
Date de création du compartiment/OPC : **17/06/2003**
Date de création de la classe : **17/06/2003**
Eligibilité : -
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes : -
Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,21%**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**
Commission de surperformance : **Non**
AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **321,02 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/03/2025**
Actif géré : **479,64 (millions EUR)**
Indice de référence : **100% MSCI EMU**

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.